

## Location de matériel de montagne dans le cadre de sorties privées.

La location de matériel individuel est réservée aux membres du C.A.F. à jour de leur cotisation.

Cette location qui se place dans le cadre de sorties privées, n'est possible qu'en fonction des stocks disponibles. Le matériel étant prêté en priorité aux participants des sorties officielles du club.

Le tarif de base s'applique pour un emprunt sur une période comprenant au plus un week-end. Le retrait du matériel est possible les jeudis et vendredis et la restitution doit se faire les mardis ou mercredis. Pour une période plus longue, le tarif de location est égal au tarif de base multiplié par le nombre de week-end inclus dans la période. Le paiement s'effectue d'avance, lors du retrait.

Tout matériel détérioré au-delà de son usure normale sera réparé ou remplacé aux frais de l'utilisateur.

### Tarif de base en Euros

Baudrier	<b>3,00</b>	Chaussons d'escalade	<b>1,00</b>
Assureur + Mousqueton à vis	<b>1,00</b>	Absorbeur via ferrata	<b>5,00</b>
Casque	<b>3,00</b>	Raquettes + bâtons	<b>5,00</b>
Chaussures	<b>1,00</b>	Pelle + sonde	<b>5,00</b>
Crampons	<b>5,00</b>	DVA (*)	<b>15,00</b>
Piolet	<b>3,00</b>	Piolet cascade - la paire (*)	<b>15,00</b>
		Crampons cascade (*)	<b>15,00</b>

(\*) caution obligatoire de 200,00 €, par chèque.

Le retrait et le retour du matériel s'effectuent à la permanence du club, exclusivement auprès de la secrétaire, ou d'un responsable présent sur place.

Tout emprunt devra être noté dans le cahier de location.

Seul le matériel mentionné dans le tableau ci-dessus est disponible à la location pour des sorties privées. Les autres articles sont réservés aux sorties officielles du club.

Pour tout cas particulier, s'adresser au responsable matériel.